

DCRFPN

CARTOGRAPHIE RÉDUITE DE 111 POSTES



L'arrêté du 20 avril 2022 modifiant la cartographie OPJ confirme nos inquiétudes exprimées lors du CTRPN du 26 avril dernier et justifie un peu plus notre abstention lors de l'examen du texte intégrant la formation OPJ à la nouvelle scolarité d'Egpx.

**UN BIEN MAUVAIS SIGNAL
ADRESSÉ À L'ATTENTION DE NOS FORMATEURS
POUR LESQUELS L'ADMINISTRATION PERSISTE
À NE PAS RECONNAÎTRE LEUR PROFESSIONNALISME...**

- 111 postes de moins en formation !
- Aucune indication sur les postes décartographiés !



**UNITÉ SGP POLICE déplore profondément cette
décision et regrette d'avoir eu raison trop tôt...**

www.unitesgppolice.com



**UNITÉ SGP
POLICE
FSMI-FO**

On ne lâche rien !

28-04-2022